

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 15 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois d'octobre dernier émis par Son Altesse Royale le Gouverneur général et adressé à William B. Waddell, de Minnedosa, Manitoba, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Marquette, dans la province du Manitoba, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable William James Roche, écr, député élu pour icelle, qui a accepté un office salarié sous la Couronne, savoir: secrétaire d'Etat; l'honorable William James Roche a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.]

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 15 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois d'octobre dernier émis par Son Altesse Royale le Gouverneur général et adressé à Joseph E. Frazer, écr, de Saint-Thomas, Ontario, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Elgin-Ouest, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable Thomas Wilson Crothers, écr, député élu pour icelle, qui a accepté un office salarié sous la Couronne, savoir: ministre du Travail; l'honorable Thomas William Crothers a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.]

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 15 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois d'octobre dernier émis par Son Altesse Royale le Gouverneur général et adressé à Louis de Gonzague Lachaine, régistrateur de Saint-Jérôme, Québec, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Terrebonne, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable Wilfrid Bruno Nantel, écr, député élu pour icelle, qui a accepté un office salarié sous la Couronne, savoir: ministre du Revenu de l'Intérieur; l'honorable Wilfrid Bruno Nantel a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.]

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.